

REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription à Musica vaut acceptation du présent règlement

1. Calendrier des ateliers

Un forfait de 28 ateliers de piano (personnalisés, individuels, éveil au piano, et initiation au piano) débiteront **vendredi 13 septembre 2024** et prendront fin **vendredi 13 juin 2025 au plus tard**.

2. Inscriptions

L'élève ou le responsable légal pour les -18 ans rempli une fiche d'inscription.

Tous les documents sont à remettre lors de l'inscription.

3. Cours et absences

En s'inscrivant, l'élève s'engage à être présent aux horaires attribués lors de l'inscription. Seule l'absence de l'intervenant engendrera un rattrapage de cours en fonction du planning. Toute absence de l'élève devra être justifiée et signalée au professeur au moins 48 h à l'avance.

Un intervenant remplaçant pourra également intervenir. Aucun atelier ne sera assuré pendant les vacances scolaires et jours fériés.

4. Tarifs et Mode de règlement : voir TARIFS

5. Arrêt en cours d'année

EVEIL MUSICAL ET EVEIL AU PIANO : Tout trimestre commencé doit être réglé intégralement. Les cotisations restantes seront restituées à l'élève en cas d'arrêt de celui-ci. Cependant, l'arrêt devra être justifié et il est vivement conseillé un engagement sur l'année scolaire entière.

COURS DE PIANO : Lors de son inscription, l'élève prend un engagement sur l'année scolaire (hors cas de force majeure).

Les familles pourront rencontrer les professeurs sur demande.

EN CAS D'ARRET FORCE : les cours d'instruments (piano et guitare) seront assurés par télé cours, les ateliers d'éveil et initiation piano seront assurés par envoi de modules par mail avec retour vidéo du travail des élèves.

6. Hygiène et Sécurité

Les locaux doivent être respectés et laissés en état de propreté.

Il sera demandé aux élèves de se laver les mains (tout sera disponible sur place) avant et après le cours.

Durant les prestations, il est interdit de fumer ou de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux.

Par mesure de sécurité, il est interdit de courir dans les escaliers.

EVEIL ET PIANO | TARIFS 2024-2025*

FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 15 €
20€ pour deux personnes d'une même famille

*Tarifs par personne

	MOIS	TRIMESTRE	ANNEE
EVEIL MUSICAL/ EVEIL AU PIANO	28.5 €	95 €	285 €
INITIATION MUSICALE/ INITIATION AU PIANO	39 €	130 €	390 €
COURS DE PIANO A 2 Durée : 30 MIN.	39 €	130 €	390 €
COURS DE PIANO A 2 Durée : 45 MIN	58 €	193.5 €	580 €
COURS DE PIANO A 2 Durée : 60 MIN	73.5 €	245 €	735 €
COURS DE PIANO INDIVIDUEL Durée : 30 MIN	63 €	210 €	630 €
COURS DE PIANO INDIVIDUEL Durée : 45 MIN	94.5 €	315 €	945 €
COURS DE PIANO INDIVIDUEL Durée : 60 MIN	126 €	420 €	1260 €

LES PAIEMENTS | PAR CHEQUE OU ESPECES

- **Les paiements mensuels** sont acceptés et doivent être remis **impérativement** dès l'inscription, les 10 chèques seront mis à l'encaissement mois par mois.
- **Pour les règlements au trimestre**, merci de donner au professeur, dès l'inscription les 3 chèques qui seront encaissés en Octobre, Janvier, Avril.
- Pour l'année entière, un seul chèque sera encaissé.
- Pour l'adhésion, le règlement est à faire à l'ordre de « MUSICA »
- **Pour les cours de piano et ateliers d'éveil, les chèques sont à mettre au nom de « MUSICA »**